

Une Boussole pour Naviguer à travers la Tempête Géopolitique

Déclaration de “Rome” 2025 de la société civile sur l’ODD16+¹

Introduction

À l’approche de 2030, il est impératif d’évaluer l’écart grandissant entre la rhétorique et la réalité. Le monde est confronté à une tempête géopolitique sans précédent, qui freine davantage les progrès vers l’ODD 16. Dans ce contexte difficile, la société civile se trouve en première ligne dans la quête de sociétés plus pacifiques, justes et inclusives. Parce qu’il exige des transformations profondes, systémiques et structurelles, l’ODD 16 ne peut être atteint qu’au dépend d’un engagement renouvelé et sincère en faveur de sa mise en œuvre dans toutes ses dimensions.

La Déclaration de la société civile de Rome 2025 sur l’ODD 16+ est lancée à un moment où les organisations de la société civile sont privées de leurs ressources, dont une partie est réorientée vers les dépenses militaires, au détriment de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits. Cette tendance accroît leur exposition aux menaces, alors que leurs capacités sont réduites par le manque de financements qui les pose à risques. Parallèlement, l’espace civique continue de se rétrécir, l’accès à la justice est sévèrement érodé, et le prospect de sociétés pacifiques — en particulier dans les contextes fragiles et affectés par des conflits — semble de plus en plus hors de portée. Dans ce contexte, des organisations de la société civile se sont réunies pour rédiger cette déclaration, appelant la communauté internationale à maintenir un engagement ferme à défendre les valeurs et principes qui soutiennent une gouvernance mondiale pacifique.

Renforcer la gouvernance mondiale est reconnu comme une mesure essentielle pour revitaliser le multilatéralisme. Pourtant, ce dernier est en perte de vitesse, pris dans l’étau de crises existentielles qui se chevauchent, le rendant inapte à mener à bien un développement durable qui ne laisse personne de côté. Le recul constaté de l’ODD 16 est particulièrement préoccupant pour l’ensemble des ODD, ceux-ci dépendant tous de l’instauration d’une paix durable et de la prévention des conflits violents.

Dans la première partie de cette déclaration, nous décrivons l’impact des dynamiques mondiales actuelles sur la réalisation des objectifs et des cibles inscrits dans l’Agenda 2030 pour le Développement Durable. Cette section de contexte est suivie de nos Recommandations 2025 pour une relance de l’action sur l’ODD 16+, par lesquelles nous espérons que la communauté internationale pourra reprendre le cap vers 2030.

La Déclaration de Rome formulera des recommandations dans les quatre domaines thématiques suivants :

1. Du conflit à la coopération : réorienter les priorités mondiales vers la paix, la justice et le développement
2. Mobiliser des financements catalytiques pour l’ODD 16+ et réformer un système financier mondial défaillant
3. Renforcer et élargir l’espace civique et les libertés fondamentales

¹ La Déclaration 2025 de Rome de la Société Civile sur l’ODD16+ se fonde sur ces éditions précédentes qui sont attachées ci-après : [2024](#), [2023](#), [2022](#), [2021](#) & [2019](#).

4. Protéger et développer la justice sous toutes ses formes

Contexte : Des crises persistantes et émergentes à affronter dans un monde fragmenté

Le monde connaît actuellement une escalade alarmante des conflits violents, alimentée à la fois par l'émergence de nouvelles crises et par l'aggravation de celles déjà existantes. Aujourd'hui, le nombre de conflits armés dans le monde est au plus haut depuis la fin de la Guerre Froide. Si les affrontements locaux demeurent la forme prédominante, leur internationalisation croissante menace la stabilité mondiale. Une instabilité politique persistante et une gouvernance défailante alimentent l'insécurité dans les régions en proie à des conflits prolongés ou naissants. Les frontières deviennent de plus en plus perméables, facilitant l'incursion d'acteurs non étatiques et de forces voisines, ce qui accentue les crises de déplacement. L'exposition à la violence est aggravée par la prolifération de groupes armés qui exploitent les vides de pouvoir dans des contextes fragiles. La prolifération incontrôlée des armes légères et de petit calibre constitue une menace considérable pour des populations déjà vulnérables, tandis que les tensions politiques et sociales persistantes ne font qu'aggraver la fragilité ambiante. Les conséquences de cette violence se font particulièrement sentir sur les populations civiles, notamment les femmes², les jeunes, les enfants³ et d'autres groupes marginalisés, qui en paient le prix fort. Le nombre de civils tués lors d'événements violents a encore augmenté de 37 % en 2024 par rapport à l'année précédente⁴. Sur les 61 contextes de fragilité recensés par l'OCDE, 24 connaissent actuellement des conflits armés actifs⁵. Les contextes fragiles sont donc touchés de manière disproportionnée et en subissent les lourdes conséquences humaines. Cette convergence entre fragilité, internationalisation et intensification des violences appelle de toute urgence à une réponse internationale renforcée, coordonnée et fondée sur les droits pour plaider en faveur de sociétés plus pacifiques, justes et inclusives, et d'une responsabilisation en cas de crimes internationaux.

Au cœur de cette tourmente, la crise climatique s'impose comme un multiplicateur de menaces, exacerbant les vulnérabilités existantes. L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée, avec des températures mondiales atteignant des niveaux inédits depuis des siècles. Ce tournant n'est pas seulement un signal d'alerte — il déclenche déjà des effets en cascade sur la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, les moyens de subsistance, la mobilité humaine, l'égalité de genre et les opportunités économiques. Et pourtant, la réponse mondiale demeure dangereusement insuffisante. Cette inertie doit cesser, et les engagements internationaux en matière d'action climatique doivent être renouvelés, en particulier dans le cadre des ODD.

Alors que les efforts de médiation ou de stratégies coordonnées de paix stagnent, il existe un sentiment croissant d'incapacité et un manque de volonté des grandes puissances à parvenir à des compromis. Cette tendance ne fait pas qu'entraver les perspectives de désescalade : elle contribue aussi à un repli national généralisé. Dans le climat d'instabilité actuel, la compétition croissante entre puissances et les pressions intérieures alimentent un profond sentiment d'insécurité, poussant les gouvernements à se refermer sur eux-mêmes. Ce basculement vers une logique de puissance est particulièrement marqué dans les pays occidentaux. D'autres régions se

² Pour plus d'informations sur comment les femmes et les filles sont disproportionnellement affectées dans des zones fragiles ou conflictuelles, voir Rapport de l'OCDE [States of Fragility Report](#), p.67.

³ Voir para 4 du rapport 2024 [SRSG-CAAC's](#) qui met en avant une hausse de 21% des violations graves à l'encontre des enfants dans les conflits armés en 2023. .

⁴ Voir [2024 Armed Conflict Survey](#) conduit par le International Institute for Strategic Studies. Période d'enquête : 1er juillet 2023 - 30 juin 2024.

⁵ [OECD States of Fragility Report 2025](#), p.6.

militarisent également de plus en plus, suscitant des inquiétudes quant à la prolifération des armes, à la diminution de l'espace laissé aux efforts civils de paix et à la normalisation de la guerre comme outil politique. Plus important, ce basculement compromet directement la consolidation de la paix et la prévention des conflits : les ONG internationales, les ONG locales et les organisations de la société civile subissant en conséquence des coupes budgétaires, voire étant totalement privées de financements étrangers essentiels. La suppression de l'aide au développement met gravement en péril la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives, la complémentarité entre types d'engagements et de financements étant mal comprise. Pour contenir cette instabilité, il faut changer de perspective : les menaces actuellement perçues comme urgentes appellent non seulement des réponses immédiates, mais surtout un engagement durable en faveur de la paix et de la stabilité. Il convient donc de soutenir en priorité les acteurs locaux qui sont en première ligne dans la résolution des conflits. Dès lors, l'ODD 16 n'a jamais été aussi pertinent : il est crucial de recentrer nos efforts sur la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives, dotées d'institutions efficaces.

Une tempête sans ancrage ? Le recul des garanties juridiques et démocratiques

La résurgence des conflits et la fragmentation mondiale s'expliquent également par une modification de l'équilibre des pouvoirs. Si une majorité de citoyens à travers le monde continue à croire à l'idéal démocratique, de nombreux pays connaissent aujourd'hui une consolidation des régimes autoritaires, alors que la légitimité et l'attrait des modèles libéraux-démocratiques sont remis en question par des gouvernements autoritaires et des leaders populistes. En parallèle, la désinformation, la répression et la polarisation alimentent un recul démocratique qui exacerbe les tensions. Ces crises sont amplifiées par la perception de doubles standards, les inégalités croissantes et l'incapacité des États à répondre aux défis mondiaux urgents tels que la prévention des conflits, le changement climatique, la justice économique et sociale — autant de promesses formulées dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les gouvernements doivent trouver des réponses aux inquiétudes des populations, souvent provoquées par des processus de transformation de long terme. Dans le même temps, l'espace permettant à la société civile d'opérer librement et en sécurité se réduit à un rythme alarmant. Dans cette dynamique, les OSC sont non seulement en première ligne — elles sont aussi prises pour cible, confrontées à des obstacles entravant leur rôle essentiel dans les progrès vers les ODD. Dans les contextes fragiles et touchés par des conflits, cette répression s'intensifie fréquemment sous couvert de sécurité nationale ou de lutte contre le terrorisme, réduisant l'espace pour une gouvernance participative, un dialogue inclusif ou des initiatives de paix menées par les communautés.

L'affaiblissement systématique de l'espace civique sape non seulement la démocratie, mais aussi le travail fondamental des acteurs œuvrant pour la justice, la redevabilité et la paix sur le terrain. Sur la scène internationale, cette tendance se vérifie également : les institutions multilatérales peinent à répondre à l'explosion des crises. Dans ce contexte difficile, on constate également un mépris croissant du droit international humanitaire. Les Conventions de Genève et leurs principes fondamentaux — protection des civils, proportionnalité, distinction — sont trop souvent violés, au détriment de la sécurité humaine, notamment celle des femmes et des filles dans toute leur diversité. L'érosion du droit humanitaire international devient une caractéristique marquante du paysage international, alimentée par un climat généralisé d'impunité et d'indifférence. L'ODD 16+, en tant que feuille de route face à ces défis, est plus que jamais une boussole indispensable pour traverser la tempête géopolitique actuelle.

Recommandations 2025 pour une action revitalisée pour l'ODD 16

I. Du conflit à la coopération : réorienter les priorités mondiales vers la paix, la justice et le développement

Le monde traverse actuellement une escalade inquiétante des conflits violents, causée à la fois par l'émergence de nouvelles crises et l'aggravation de celles déjà existantes. Aujourd'hui, le nombre de conflits armés dans le monde est à son niveau le plus élevé depuis la fin de la Guerre froide. En 2024, les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 718 milliards de dollars, marquant la dixième année consécutive de hausse⁶. Dans un contexte mondial marqué par une instabilité politique croissante, les préoccupations des gouvernements en matière de sécurité nationale ont occupé le devant de la scène ces derniers mois. Parallèlement, les dernières données de l'OCDE (2023) révèlent que le financement de la consolidation de la paix a atteint son niveau le plus bas depuis 15 ans⁷, et ce, avant même les coupes massives dans l'aide publique au développement (APD), y compris dans les fonds alloués à la paix dans les pays donateurs traditionnels.

Cette focalisation étroite sur la défense et la compétitivité économique, au détriment de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et du développement durable dans son ensemble, conduit à des solutions superficielles qui ne s'attaquent pas aux causes profondes des conflits. Il est en outre bien établi qu'un excès de dépenses militaires nuit aux droits humains et au développement, tout en mettant en péril la paix et la sécurité internationales. Ce changement de cap sape non seulement les efforts de consolidation de la paix et les investissements dans le développement durable des pays en développement, mais il aggrave également l'insécurité à l'échelle mondiale, l'expansion de l'industrie militaire ayant démontré un impact négatif sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). De plus, la prolifération généralisée des armes légères et de petit calibre alimente non seulement les conflits, mais accroît également les niveaux de violence au sein des communautés et des villes, compromettant la cible 16.1 des ODD sur la réduction de la violence et mettant en péril l'ensemble de l'Agenda 2030. Au cours des cinq dernières années, les niveaux de conflit ont presque doublé. En 2020, l'ACLED⁸ a recensé 104 371 événements liés à des conflits ; en 2024, pour la même période, ce chiffre s'élève à près de 200 000. Durant le premier semestre de 2024, le HCR estime que 122,6 millions de personnes étaient toujours déplacées de force dans le monde en raison de la guerre, de la persécution, de la violence et des violations des droits humains⁹, tandis que les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 718 milliards de dollars¹⁰. Il est impératif de réorienter ces priorités, en privilégiant les investissements dans la paix durable, localement portée, plutôt que dans la militarisation.

Recommandations :

1. **Donner la priorité à la paix, à l'aide humanitaire et au développement, en inversant les coupes budgétaires, et réduire de manière significative les dépenses militaires mondiales** : Nous appelons les États membres à réduire leurs dépenses militaires et à réallouer ces ressources vers l'aide humanitaire, l'adaptation au changement climatique et le financement du développement, y compris en assurant la cohérence des soutiens au sein du nexus humanitaire-développement-paix. Les donateurs doivent reconnaître

⁶ [Unprecedented rise in global military expenditure as European and Middle East spending surges](#), SIPRI (28 Avril 2025)

⁷ [Peace And Official Development Assistance](#), OCDE (2023)

⁸ [ACLED Conflict Index](#), ACLED (Décembre 2024)

⁹ [2024 Mid-Year Trends report](#), UNHCR (October 2024)

¹⁰ Voir la note de bas de page 8.

l'importance de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et des efforts de désarmement, et y investir de manière adéquate afin de s'attaquer aux causes profondes des conflits et de promouvoir une paix durable. À cet égard, nous attirons également l'attention sur l'analyse à venir du Secrétaire général des Nations Unies concernant l'impact de l'augmentation mondiale des dépenses militaires sur la réalisation des Objectifs de développement durable, telle que convenue dans le Pacte pour l'avenir adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. **Investir dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits menées par les communautés locales** : Nous exhortons les États membres à collaborer avec les gouvernements et la société civile pour créer des stratégies nationales de prévention et des infrastructures pour la paix et la justice. Cela inclut le financement prioritaire des médiateurs locaux, des mécanismes traditionnels de résolution des conflits et des systèmes communautaires ou civils d'alerte précoce et d'action rapide. La société civile — en particulier les mouvements dirigés par des femmes, des jeunes et les initiatives de base — doit être reconnue et soutenue en tant qu'actrice de première ligne dans les efforts de consolidation de la paix, conformément aux Agendas « Femmes, paix et sécurité » et « Jeunesse, paix et sécurité ». Cela implique également que les gouvernements cessent de criminaliser l'action civique et promeuvent au contraire l'éducation, les médias indépendants et un débat public capable de lutter contre la haine, la désinformation et la polarisation. Les donateurs doivent en outre veiller à ce que les ressources dédiées à la consolidation de la paix soient accessibles, flexibles et durables, avec des procédures de candidature et de rapport simplifiées permettant aux petites organisations locales d'accéder directement aux financements, sans passer par des intermédiaires.
3. **Garantir des processus de paix inclusifs et équitables** : Nous appelons la communauté internationale à s'assurer que les efforts de consolidation de la paix garantissent la participation pleine, égale et effective des femmes, conformément à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité, des jeunes, conformément à l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, ainsi que d'autres groupes vulnérables et marginalisés : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées, peuples autochtones et populations LGBTQI+. La consolidation de la paix et la prévention des conflits nécessitent une approche inclusive de l'ensemble de la société, et aucun processus de paix ne devrait avancer sans la participation pleine, effective et le leadership des acteurs concernés autour de la table.
4. **Exiger la redevabilité à l'égard de l'État de droit** : Les gouvernements et les acteurs internationaux doivent intensifier leurs exigences pour une redevabilité universelle aux normes et lois humanitaires et relatives aux droits humains, notamment à travers l'acceptation universelle de la compétence obligatoire de la Cour internationale de Justice. Il est impératif que les gouvernements respectent leurs engagements juridiques internationaux et coopèrent avec les institutions judiciaires internationales afin de parvenir à un règlement pacifique des différends par le droit plutôt que par le conflit. Par ailleurs, il convient d'accroître les investissements dans la prévention des conflits et la justice transitionnelle. Les transferts d'armes vers des zones de conflit doivent être immédiatement interrompus lorsqu'il existe un risque réel que ces armes soient utilisées en violation du droit international. En outre, les mécanismes de poursuite des crimes de guerre et autres crimes internationaux doivent être appliqués sans exception.

II. Fournir des financements catalytiques pour l'ODD16+ et réformer un système financier mondial défaillant

Face à des tendances alarmantes de baisse de l'aide publique au développement (APD) et au démantèlement de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), il est manifeste que les niveaux de financement pour le développement durable demeurent insuffisants, tandis que l'architecture financière internationale est inapte à produire des changements profonds pour les populations et la planète. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a rapporté qu'en 2024, l'APD a chuté de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023, marquant la première baisse après cinq années consécutives de croissance¹¹. Par ailleurs, alors que la cible 17.22 des ODD engage les pays donateurs à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, en 2023, les membres du CAD de l'OCDE n'ont atteint que 0,37 %.

L'année 2025 verra se tenir la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), une opportunité cruciale de repenser des systèmes financiers mondiaux adaptés, prévisibles et durables. Toutefois, tout effort de financement du développement doit impérativement garantir que les acteurs civiques, essentiels à ce processus, ne soient ni exclus ni menacés. La société civile joue un rôle déterminant en assurant la transparence, le contrôle des fonds publics, la défense des droits humains et l'autonomisation des communautés — autant d'éléments fondamentaux pour l'ODD16 et pour tout cadre de financement juste et responsable. En outre, les financements pour l'Agenda 2030 sont largement insuffisants et en déclin, les politiques d'austérité et le réacheminement des budgets vers le secteur militaire constituant une tendance préoccupante de ces dernières années.

Recommandations

1. **Prioriser un financement flexible, prévisible et accessible aux organisations locales et aux communautés.** L'implication de la société civile dans la construction de sociétés pacifiques et justes n'est pas facultative — elle est indispensable. Nous appelons les mécanismes de financement actuels et les donateurs à remettre en question leurs approches rigides et préconçues. Tous les donateurs doivent urgemment reconsidérer et atténuer les conséquences néfastes des coupes budgétaires. Il faut abandonner les approches à court terme, fondées sur des projets, pour privilégier des financements de base, non affectés, locaux et pluriannuels en faveur des OSC, notamment celles dirigées par des enfants, des jeunes, des femmes et des communautés autochtones. L'inflexibilité des appels à projets limite l'action de la société civile. Une plus grande flexibilité — incluant la possibilité de collaboration entre société civile, donateurs et gouvernements — permettra des interventions plus efficaces. Si un financement prévisible est essentiel, la flexibilité est tout autant nécessaire pour s'adapter à des contextes volatils marqués par des conflits violents.
2. **Garantir la transparence, la redevabilité et la participation civique à tous les niveaux de financement.** Nous réaffirmons que les États membres doivent mettre en place des mécanismes solides de suivi et de redevabilité pour tracer les flux financiers, mesurer les progrès et garantir la transparence dans l'allocation et l'utilisation des ressources consacrées au développement durable. L'élaboration de budgets publics transparents et le renforcement des capacités sont essentiels pour rétablir la confiance entre les gouvernements et les citoyens bénéficiaires des services publics. Par ailleurs, permettre à la société civile, aux universitaires et aux journalistes de défendre les droits humains et

¹¹ [International aid falls in 2024 for first time in six years, says OECD](#), OCDE, 16 avril 2025

les services publics — sans répression ni ingérence, conformément aux normes internationales — garantira des politiques centrées sur les populations. Il est important de noter que les efforts en faveur de la transparence financière ne doivent pas compromettre l'augmentation de l'APD pour les organisations locales, ni aggraver l'aversion au risque des donateurs et institutions financières, déjà réticents à financer ces acteurs.

3. **Mener des réformes politiques justes et transformatrices de l'architecture financière internationale lors de la FfD4.** Nous appelons les gouvernements à promouvoir des mesures essentielles telles que : la lutte contre les flux financiers illicites, la taxation des ultra-riches, le rapatriement des recettes fiscales vers les juridictions où la richesse est produite, la création d'une convention sur la dette et d'un mécanisme de résolution souveraine. Nous exhortons les États membres et les donateurs à garantir la transparence, la redevabilité et la participation civique inclusive dans le financement, en instaurant des systèmes de suivi efficaces, des budgets publics ouverts, et en donnant les moyens aux sociétés civiles et aux médias locaux — tout en augmentant les financements directs aux organisations locales et en luttant contre l'aversion au risque des donateurs — pour favoriser un développement équitable et centré sur les populations.
4. **Tirer parti du nexus humanitaire-développement-paix, tout en préservant l'intégrité de chaque pilier.** Si le nexus HDP représente une opportunité d'alignement des financements, il ne doit pas se substituer à un financement complet et séparé de chacun de ses piliers. La consolidation de la paix demeure largement sous-financée par rapport aux secteurs humanitaire et développement. Alors que les niveaux mondiaux de fragilité, de conflit et de violence battent chaque année de nouveaux records, la communauté internationale doit s'engager de toute urgence à investir massivement dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Le nexus HDP est essentiel pour favoriser la coordination et l'harmonisation. Pour s'attaquer véritablement aux causes profondes des conflits et de l'instabilité dans les pays en développement, il est impératif d'accroître de manière significative les financements pour la paix et de les intégrer dans toutes les formes et secteurs de l'APD. Ces engagements doivent aller de pair avec une augmentation des ressources pour les initiatives liées à l'ODD 16+, ce qui renforcera l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des fonds déjà disponibles.

III. Renforcer et élargir l'espace civique et les libertés fondamentales

Nous sommes profondément préoccupés par le niveau inacceptable — et en constante aggravation — de la répression exercée contre la société civile sous toutes ses formes, y compris dans des pays qui étaient historiquement considérés comme des bastions de la démocratie et des libertés fondamentales. Les organisations de la société civile ne sont pas accessoires : elles sont des acteurs essentiels de vigilance, de prestation de services, d'innovation et de responsabilité sociale. Pourtant, elles sont de plus en plus la cible d'une surveillance accrue, de la criminalisation de l'activisme, et de restrictions juridiques supplémentaires à la dissidence. Ces pratiques sapent la responsabilité des gouvernements, minent la confiance dans les institutions publiques et fragilisent la cohésion sociale. Sans action immédiate pour protéger et étendre un environnement propice à l'action civique, les fondements de la démocratie, des droits humains et de la justice sociale sont en grave danger. Les groupes marginalisés sont souvent les plus durement touchés par cette répression. Nous observons une inquiétante intensification des actions gouvernementales visant à cibler, victimiser et désigner comme boucs émissaires des communautés marginalisées afin de justifier ou d'asseoir leurs tactiques autoritaires.

Recommandations

1. **Protéger et élargir l'environnement propice à la société civile à tous les niveaux.** Nous appelons les États membres à adopter des mesures audacieuses et proactives pour protéger les libertés fondamentales, conformément à leurs engagements existants relatifs à la cible 16.10 des ODD, notamment en garantissant une participation authentique des acteurs de la société civile aux processus décisionnels. Nous appelons également tous les États membres qui se présentent comme défenseurs de la démocratie et des libertés fondamentales à mobiliser tous les outils politiques, diplomatiques et économiques pour exercer une pression sur les régimes qui recourent à des tactiques autoritaires répressives. Cela inclut l'établissement et le renforcement de mécanismes existants de protection des activistes et des organisations menacées dans des environnements civiques réprimés.
2. **Garantir une participation véritable pour toutes et tous.** Les gouvernements doivent agir de toute urgence pour mettre en place des cadres juridiques et politiques assurant une participation significative de toutes les composantes de la société, notamment des groupes historiquement exclus : femmes, enfants, jeunes, peuples autochtones, personnes en situation de handicap, migrants et autres minorités. Une participation inclusive doit être intégrée à tous les niveaux de gouvernance comme un élément central de politiques centrées sur les besoins des populations — et non comme une formalité ou un simple exercice symbolique. À défaut de réformes immédiates garantissant un accès équitable au pouvoir, nous risquons de creuser les inégalités, d'alimenter les conflits internes et internationaux, et d'éroder les fondements mêmes de la démocratie.
3. **Renforcer les mécanismes de redevabilité à tous les niveaux de gouvernance.** Nous appelons les gouvernements à doter en ressources, protéger, renforcer et élargir le mandat de tous les mécanismes de redevabilité au sein des systèmes nationaux de gouvernance, tels que les institutions nationales des droits humains ou les médiateurs. Cela comprend également l'expansion de la liberté de la presse et la lutte contre la désinformation et la mésinformation dans nos sociétés — tout en garantissant que toute mesure prise à cet effet respecte la liberté d'expression et les autres droits fondamentaux. Pour soutenir la transparence et la responsabilité, nous appelons tous les gouvernements à adopter et renforcer des lois complètes sur l'accès à l'information. Ces institutions constituent l'épine dorsale de la résilience démocratique, protégeant les droits fondamentaux et révélant les injustices. Nous appelons également les États membres à soutenir les instruments existants — et à en créer de nouveaux si nécessaire — au niveau international, pour garantir la responsabilité des gouvernements et autres acteurs face aux violations des droits humains, aux atrocités et aux infractions au droit international, en particulier en soutenant la Cour pénale internationale et la Cour internationale de Justice.
4. **Renforcer la représentation et la participation de la société civile à l'échelle mondiale.** Nous appelons les gouvernements à s'associer à la société civile pour développer et mettre en œuvre des réformes institutionnelles visant à améliorer la représentation, la participation et la délibération à l'échelle mondiale, en incluant et en autonomisant les citoyens, les organisations de la société civile, les représentants élus, et d'autres parties prenantes. Ces modalités pourraient s'inspirer des bonnes pratiques d'engagement de la société civile lors des rendez-vous clés liés aux ODD, ou s'appuyer sur les initiatives proposées par les campagnes UNMute Civil Society ou We The Peoples.

IV. Protéger et développer la justice sous toutes ses formes

Nous sommes profondément préoccupés par les pressions immenses auxquelles sont soumis les systèmes judiciaires à travers le monde : l'accès à la justice se détériore, la politisation du système judiciaire s'intensifie, et les discriminations systémiques perdurent, laissant plus de 5 milliards de personnes — soit plus des deux tiers de la population mondiale — sans réel recours ni accès à la justice. Nous savons que l'érosion des systèmes de justice alimente les inégalités, sape la confiance dans les institutions et accroît les risques de conflits et d'instabilité — et pourtant, les gouvernements négligent chroniquement ces systèmes, tant en termes de soutien que de financement, à leurs propres dépens. À l'échelle mondiale, les pays consacrent en moyenne seulement 1,5 % de leur budget national aux systèmes judiciaires, et moins de 1 % de l'aide publique au développement est allouée à des initiatives liées à la justice. Ce sous-investissement chronique a laissé les tribunaux sous-dotés, les systèmes d'aide juridictionnelle surchargés, et les programmes de justice communautaire innovants dans l'incapacité de se développer à grande échelle. Par ailleurs, les gouvernements doivent impérativement adopter une approche centrée sur les populations en matière de politiques publiques, garantissant la justice sous toutes ses formes : justice économique, sociale, climatique, environnementale, de genre, raciale, et bien d'autres encore. Intégrer une « perspective de justice » dans l'élaboration des politiques est essentiel pour démanteler activement les inégalités, protéger les droits humains, et garantir des résultats équitables pour toutes et tous.

Recommandations

1. **Augmenter le financement des initiatives de justice de proximité.** Nous appelons les gouvernements à diriger davantage de financements, tant nationaux que internationaux, vers les acteurs locaux de la justice afin qu'ils puissent intensifier leur travail et répondre aux écarts grandissants d'accès à la justice au sein des communautés. Partout dans le monde, les acteurs locaux sont en première ligne pour garantir un accès équitable à la justice, mais ils sont chroniquement sous-financés et ignorés dans les budgets nationaux comme dans les flux d'aide internationale. Ces acteurs locaux connaissent les besoins de leurs communautés, établissent des relations de confiance, et atteignent les groupes marginalisés que les institutions officielles ne parviennent souvent pas à toucher. Gouvernements et donateurs doivent donc accorder des financements directs, flexibles et durables aux organisations locales de justice de proximité, afin que les ressources atteignent celles et ceux qui détiennent les solutions concrètes et la légitimité pour combler le fossé de la justice.
2. **Promouvoir et soutenir les mécanismes de justice communautaire et informelle.** Nous appelons les gouvernements à renforcer leur soutien aux mécanismes de justice informels ou coutumiers, à condition qu'ils respectent les droits humains, afin de réduire les inégalités d'accès à la justice et d'assurer une justice centrée sur les besoins des populations — aussi bien dans les affaires juridiques courantes que dans les mécanismes de justice transitionnelle. Cela implique d'investir davantage dans la médiation, les programmes de parajuristes, l'autonomisation juridique au niveau local, surtout dans les contextes où les systèmes judiciaires formels sont sous-dotés. Il convient également de soutenir les approches innovantes telles que les tribunaux mobiles, ainsi que les mécanismes alternatifs de règlement des différends (médiation communautaire, conciliation, négociation) et l'aide juridique à tous les niveaux. Enfin, les gouvernements doivent donner la priorité aux approches restauratives et réconciliatrices autour de la justice communautaire, notamment en matière de

guérison, de pardon et de réintégration, en envisageant, lorsque pertinent, des mesures de réparation, en particulier dans le cadre de processus de justice transitionnelle en faveur d'une paix durable et d'une réconciliation nationale.

3. **Garantir des politiques centrées sur la justice sous toutes ses formes.** Nous appelons tous les gouvernements à adopter une approche centrée sur la justice dans l'élaboration des politiques, afin de produire des résultats concrets pour les populations. Cela implique d'ancrer toutes les décisions dans une logique de justice économique, sociale, environnementale, générationnelle, raciale, de genre, liée au statut migratoire, et plus encore. En abordant la politique à travers ce prisme, les gouvernements seront mieux à même de s'attaquer aux inégalités profondes et aux obstacles systémiques qui continuent de priver des milliards de personnes de leurs droits fondamentaux. Une approche fondée sur la justice favorisera également la cohésion sociale, renforcera la confiance dans les institutions publiques, et contribuera à traiter les causes structurelles de l'instabilité et des conflits.
4. **Promouvoir l'universalité et l'efficacité des mécanismes internationaux de justice.** Les États, les organisations internationales et les individus ont le devoir de respecter le droit international. Les États ont en outre l'obligation de défendre les institutions judiciaires internationales, en soutenant leur indépendance et leur autonomie, et en condamnant fermement toute attaque à leur encontre. Une gouvernance mondiale efficace repose nécessairement sur une exigence de responsabilité face aux violations de l'état de droit et des droits humains. La réalisation de l'ODD 16 dépend de l'adhésion pleine et entière de tous les États aux institutions judiciaires internationales, ainsi que du soutien à d'autres mécanismes régionaux, transitionnels ou hybrides de justice.